

Premières démarches pour l'emploi d'un assistant maternel

Une réunion de 18h30 à 20h30, par secteur, pour les parents ou futurs parents.

Jeudi 27 janvier 2022

■ Saint-Germain-lès-Arpajon
Contact : 01 64 55 10 15

Mardi 8 mars 2022

■ Arpajon
Contact : 01 64 90 89 77

Mardi 14 juin 2022

■ Ollainville
Contact : 01 69 72 15 22

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les réunions familles pourraient être suspendues. Des rendez-vous individuels vous seront alors proposés.

L'agrément

Les obligations de chacun

Les aides de la CAF

La recherche de l'assistant(e) maternel(le)

La rémunération, le contrat de travail

La déclaration initiale et mensuelle

Le déroulement de l'accueil



Contactez le RPE organisateur :
le lieu exact de la réunion
vous sera communiqué sur inscription

www.coeuressonne.fr

